

La Boule-Blanche
La Borie
Le Bouygou
Le Combord
Le Couderc
Le Couderc de Bijou
Le Cauze
Grézélou
La Grèze
Les Marcottes
Les Labours
La Lignée
Le Lantier
Laubrecourt
Laussine
Leysalles
Lol-Bas
Lol-Haut
Maisonneuve
La Molière
Le Pech
Pech-de-Biau
Les Peyralades
Plapech
Les Rouquiers
Stonigrand
Le Suquet
Le Treil

L'Édito du Maire

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Enfin, j'ai l'immense plaisir de vous informer que les travaux de la première tranche du pôle commercial débuteront en mai 2016. Elle comprendra : la boulangerie avec son four et un local de 56 m², ainsi que l'enfouissement des réseaux : eau, électricité, assainissement et téléphone. La deuxième tranche des travaux est envisagée pour le deuxième semestre 2017.

Vous le savez, ce conseil municipal a la volonté de défendre la ruralité, la vie au village, de maintenir les services publics existants et les services de proximité de première nécessité.

Aujourd'hui le plus important est fait, l'initiative va se concrétiser. Ce plaisir que je partage avec le conseil municipal, je veux le partager avec vous car préserver la boulangerie est de notre intérêt.

Il est prévu que notre boulanger Martin Fernandes, exercera son métier dans les nouveaux locaux le 1er juin 2017.

La commune qui a acquis en juin 2015 les terrains et les bâtiments du projet a ainsi enrichi son patrimoine. Le financement des acquisitions lui revient. Les charges financières engendrées par les acquisitions sont compensées par l'extinction depuis 2014 et jusqu'en 2017 des charges de divers prêts et par la prévision des recettes de loyers d'appartements.

Le financement des travaux de réhabilitation de la première tranche sera couvert par des subventions à hauteur de 55% : Etat, Région, Département, Réserve parlementaire du député. La commune participera à hauteur de 45% pour cela un emprunt de 210 000 € sera réalisé.

Le financement de la réhabilitation du hangar est une opération dite blanche car les charges financières seront couvertes par les loyers des commerces. Enfin ce projet n'engendrera pas l'augmentation des impôts en 2016, grâce à une gestion au mieux des finances de la commune c'est-à-dire, avec une vigilance permanente sur les dépenses de fonctionnement et les recettes locales, ceci dans un contexte de baisse de dotations de l'état, de transfert et de stagnation voir de baisse de rentrées fiscales, sans parler des coûts supplémentaires de mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par l'État.

Concernant les préalables aux travaux, les diagnostics sur la solidité de la structure, l'amiante, le plomb, les termites pollution ont été réalisés et mis à la disposition du maître d'œuvre. Les appels d'offre seront faits sur la globalité du projet. François Godard a publié le Descriptif de Consultation des Entreprises (DCE) le 3 Avril 2016. Après une durée de consultation légale de 22 jours la commission d'ouverture des plis choisira les entreprises.

Je ressens autour de moi l'espoir suscité par ce projet. Ceci me conforte. On regrette rarement d'avoir osé, mais toujours de ne pas avoir essayé. Jean Cocteau n'a-t-il pas dit : « Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves. Dans la vie on ne regrette que ce que l'on n'a pas fait ».

Jean Pierre COUDOUMIE

Horaires Mairie :

MAIRIE : Tél./Fax : 05 53 28 43 32 - stmartialnbt@wanadoo.fr

Mardi 13 h 30 - 17 h 30 - Jeudi 8 h - 12 h - Vendredi 13 h 30 - 17 h 30 - Samedi 9 h 30 - 12 h

Permanence du Maire et des Adjoints : mercredi matin sur rendez-vous